



FO fait le bilan des 4 dernières années.

Quatre années d'engagements pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Le monde du travail évolue et change, les salariés Latécoère ne doivent ni le subir, ni le voir se faire sans eux.

FO une force réformiste. Pour FO, la pratique contractuelle, c'est à dire la négociation et la signature d'accords, reste la voie la plus moderne et la plus efficace pour faire avancer les droits collectifs au sein de la Société.

Une force pour tous. Dans toutes ses analyses, FO tient compte des conséquences de son action sur la diversité du monde du travail, avec en axe principal, les valeurs de solidarité entre tous les salariés.

Une force collective. Pour FO, le collectif doit être mis au service de chacun et de vos ambitions personnelles, pour rendre possible votre évolution au sein de Latécoère, en préservant toujours l'équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle. Par la négociation et notre force de proposition, pas moins de 18 accords ont été signés, quelques exemples :

- Négociation salariale annuelle : évolution des salaires dans les mêmes proportions que celles des entreprises aéronautique de taille équivalente, nombre de coefficients...
- Sauvegarde de l'emploi à la tôlerie, au bureau d'études et à la peinture
- Préservation du site de Gimont
- L'extension de la navette
- Utilisation anticipée du Compte Epargne Temps, congé fin de carrière,...
- La Mutuelle, avec la mise en place de l'option, le recentrage des besoins avec en autre pour l'optique, le dentaire, l'audition, ...)
- Le Télétravail
- Les leaders et les tuteurs
- Fractionnement des Congés Payés
- Don de jours de repos
- Indemnité Kilométrique Vélo (IKV)
- Application de la prime Macron (bas salaire)
- Revalorisation des frais kilométrique et des frais professionnels

Une force organisée avec des élus Délégués du personnel FO qui ont été présents sur 100% des réunions Délégué du personnel, afin de vérifier la bonne application du code du travail, de nos conventions collectives et des accords d'entreprise, mais qui ont également porté devant la Direction tes revendications, qu'elles soient individuelles ou collectives.

FO a développé le principe « revendiquer, négocier, contracter, faire appliquer ». Le syndicat FO s'engage à faire appliquer les dispositions contenues dans les accords signés.

Notre engagement repose sur un syndicalisme responsable où FO est capable d'analyser et de négocier des accords gagnants pour les salariés.

FO a fait de l'emploi sa priorité, et a obtenu des embauches notamment à la chaudronnerie et sur le site de Gimont.



N'étant pas représentatif au CE ces quatre dernières années, FO a tout de même été force de proposition. Aujourd'hui, FO a besoin d'une représentativité plus importante pour lui donner la capacité de tenir un rôle bien plus actif et responsable au sein du CSE pour les futurs défis.

C'est toi, c'est vous, par ce vote, qui nous permettrons d'assurer cette force collective que représente et veut représenter FO au service de chaque salarié.

Votez pour vous
Votez FO

Les 26 et 27 novembre 2019

Votez FO

Ils vous apporteront de la communication, de la proximité, de l'écoute, des services, du changement et des résultats !!!!